

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple- Un But- Une Foi



MINISTERE DE LA SANTE
ET DE L'ACTION SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

CELLULE DE MEDECINE TRADITIONNELLE



RAPPORT D'ACTIVITES AN 2014

février 2015

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- I. INTRODUCTION**
- II. IMPACT INSTITUTIONNEL DE LA CELLULE DE MT**
- III. DOCUMENT DE POLITIQUE NATIONALE DE LA MEDECINE ET LA PHARMACOPÉE TRADITIONNELLES**
- IV. PARTENARIAT INTERNATIONAL**
- V. PARTENARIAT REGIONAL**
- VI. PARTENARIAT SOUS REGIONAL**
- VII. STRUCTURATION FAITIERE DES ASSOCIATIONS DES PMT**
- VIII. VI^e SISDAK**
- IX. COMITE SENEGALAIS POUR LA CHIMIE**
- X. LA JOURNÉE AFRICAINE DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE**
- XI. LA 20^e PROMOTION de l'ISED/UCAD**
- XII. LES PMT ET LA MALADIE A VIRUS EBOLA**
- XIII. ENCADREMENT DES ETUDIANTS**
- XIV. PERSPECTIVES**
- XV. RECOMMANDATIONS**
- XVI. CONCLUSION**

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABT

.....

CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CICES	Centre International du Commerce Extérieur du Sénégal
CSC	Comité Sénégalais pour la Chimie
CMU	Couverture Maladie Universelle
DGS	Direction Générale de la Santé
DMT	Division de Médecine Traditionnelle
FMPOS	Faculté de Médecine, de Pharmacie et d’Odontologie
ISED	Institut de Santé et Développement
JAMT	Journée Africaine de la Médecine Traditionnelle
MC	Médecine Conventionnelle
MCR	Médecin Chef de Région
MINT	Ministère de l’Intérieur
MSAS	Ministère de la Santé et de l’Action Sociale
MT	Médecine Traditionnelle
MTA	Médicaments Traditionnels Améliorés
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OOAS	Organisation Ouest Africaine de la Santé
PMC	Praticien de la Médecine Conventionnelle
PMT	Praticien de la Médecine Traditionnelle
PNSSC	Plan National Stratégique de Santé Communautaire
SISDAK	Salon International de la Santé et du Matériel médical de Dakar
SNEIPS	Service National de l’Education et de l’Information Sanitaire
UCAD	Université Cheikh Anta Diop

I. INTRODUCTION

Outre la mutation en 2013 du Bureau de MT en une Division, une note de service n°011728/MSAS/DGS/SP en date du 10 novembre 2014, a procédé à la création d'une Cellule de MT rattachée à la DGS et comprenant :

- l'Unité de la Réglementation et du Suivi,
- l'Unité du Partenariat,
- le Secrétariat.

Ce dispositif structurel pris au niveau central, permet de réunir davantage, les conditions favorables à une meilleure prise en compte du rôle de la MT dans la mise en œuvre des programmes du MSAS, notamment ceux du PNSSC et de la CMU. La volonté ministérielle traduit une démarche inclusive et un meilleur ancrage de la MT dans la recherche de solutions au relèvement des défis ciblés par les différents programmes prioritaires de santé. En ce sens, la Cellule de MT a élaboré un plan d'action pour atteindre les objectifs selon les interventions prioritaires de la stratégie régionale de l'OMS.

II. IMPACT INSTITUTIONNEL DE LA CELLULE DE MT

Au plan institutionnel, la Cellule de MT est placée sous l'autorité du Directeur Général de la Santé et travaille en relation avec les services concernés. La Cellule prend part aux réunions de coordination ministérielle. Ses objectifs ont été ainsi déclinés :

- impulser et promouvoir la médecine traditionnelle dans le système national de santé préventif et curatif,
- organiser l'exercice et la pratique de la médecine traditionnelle à tous les niveaux,
- coordonner et suivre la mise en œuvre des activités de la médecine traditionnelle,
- coordonner l'élaboration des textes législatifs et réglementaires régissant la médecine traditionnelle.

Dans cet ordre d'idées, le Directeur Général a pris connaissance des mesures relatives à l'harmonisation des activités de la Cellule de MT dans le cadre global du Plan opérationnel et du Plan d'action de la DGS. Pour favoriser l'implication des PMT dans la mise en œuvre du PNSSC et la délivrance des paquets de services communautaires intégrés, la Cellule de MT a fait part de ses observations prioritairement articulées aux axes 2 et 4 se rapportant à « l'approche holistique et participative » préconisée. En définitive, le rattachement de la Cellule de MT à la DGS, constitue un atout majeur pour lui faire jouer de manière plus opérationnelle, son rôle de coordination et de passerelle en vue de faciliter la collaboration multisectorielle entre les PMC, les PMT, le milieu scientifique et les acteurs de la société civile.

III. DOCUMENT DE POLITIQUE NATIONALE DE LA MEDECINE ET LA PHARMACOPÉE TRADITIONNELLES

Un groupe de travail a été mis en place par note de service ministérielle n°014935/MSAS/DGS/DLM/DMT en date du 18 décembre 2013, pour assurer le suivi du processus d'élaboration du document de politique de MT. En décembre 2014, un appel à candidature a été ouvert pour une consultation en vue de l'élaboration du document de politique nationale de la MT et la pharmacopée. La mise en œuvre des activités prévues dans le cadre de cette consultation, est d'une durée de 120 jours. Les partenaires d'appui du MSAS sont l'ABT, l'OOAS et l'OMS. L'élaboration du document est projetée pour 2015 et se réalise autour des objectifs spécifiques suivants :

- procéder à une analyse situationnelle approfondie de la médecine traditionnelle au Sénégal (institutions, organisations, ressources humaines et financières...) en prenant en compte des divers questionnaires de l'OMS et des partenaires au niveau des pays,

- documenter les expériences positives de la médecine traditionnelle au Sénégal,
- définir les stratégies par domaine d'intervention de la médecine traditionnelle,
- proposer un schéma de renforcement de l'intégration de la médecine traditionnelle dans la politique nationale de santé y compris la CMU.

IV. PARTENARIAT INTERNATIONAL

La Cellule de MT a noué des contacts avec l'Association Mani, établie en Italie dans la ville de Parme, dans le cadre du projet intitulé : « Laboratoires communauté : la santé, la souveraineté alimentaire et entrepreneuriat chez les femmes en milieu rural au Sénégal ». Pour le volet sanitaire impliquant la Cellule de MT, il s'agit de conduire un programme de formation des PMT sur les maladies prioritaires (paludisme, tuberculose, VIH/SIDA, etc.), en collaboration avec les régions médicales de Fatick et de Thiès.



V. PARTENARIAT REGIONAL

La participation aux rencontres régionales, offre des opportunités aux responsables de la MT du continent, d'harmoniser leurs points de vue sur les politiques de promotion des pratiques et des produits des PMT. La Cellule de MT a pris part aux réunions de l'OMS ci-dessous :

- Atelier régional OMS/ACDI des parties prenantes sur la médecine traditionnelle et la prévention du paludisme 26 au 28 février, Ouagadougou, Burkina Faso,
- Atelier régional de travail sur le développement de plans d'action des pays pour la mise en œuvre de la stratégie régionale de l'OMS sur la médecine traditionnelle, Harare, Zimbabwe, 11-14 novembre 2014.

Au sortir de ces rencontres, des plans d'action régionaux et nationaux ont été retenus en conformité avec la stratégie régionale sur la MT.



Photo de famille des participants à l'atelier régional de l'OMS tenu à Harare, Zimbabwe, novembre 2014

VI. PARTENARIAT SOUS REGIONAL



Depuis 2007, le MSAS prend part aux travaux du programme MT de l'OOAS. L'organisme sous régional facilite de plus en plus, les relations de travail entre la MT et le milieu scientifique, par l'élaboration d'ouvrages tels :

- la « Pharmacopée d'Afrique de l'Ouest », adoptée en avril 2014 à Monrovia par la 15^e Session Ordinaire de l'Assemblée des Ministres de la Santé de la CEDEAO,
- l' « Inventaire de formulations de plantes médicinales à efficacité prouvée »,
- le « Traitement à base de plantes des maladies usuelles d'Afrique de l'Ouest ».

A ce jour, la Cellule de MT dispose d'une documentation adéquate pour faire jouer aux PMT, leur rôle d'acteurs dans la réussite durable des programmes sanitaires au Sénégal. La Cellule de MT associe aux rencontres de l'OOAS, des leaders des associations des PMT et elle a participé en 2014, aux réunions ci-après :

- Réunion de revue annuelle des PMT et des Experts Techniques, Ouagadougou-Burkina Faso, 17-18 mars 2014,
- Réunion des responsables des établissements de formation en sciences de la santé et des experts en médecine traditionnelle chargés d'évaluer le niveau de mise en œuvre de l'enseignement (module) de la médecine traditionnelle dans les curricula de formation de médecine générale, Lomé, Togo, 1 et 2 décembre 2014,
- Rencontre d'élaboration d'une stratégie sous régionale pour la conservation des plantes médicinales et l'appui à la création de jardins botaniques, Lomé, Togo, 3 et 4 décembre 2014.

Signalons que l'OOAS a accordé au MSAS, une subvention de 3 000 \$ pour la célébration de la JAMT 2014.



Photo de famille des participants à la rencontre de l'OOAS tenue à Lomé, Togo, les 3 et 4 décembre 2014

VII. STRUCTURATION FAITIERE DES ASSOCIATIONS DES PMT

De novembre à décembre 2013, sur convocation de la DGS, il a été organisé au SNEIPS, en collaboration avec le MINT, trois (03) réunions d'information et de concertation des PMT pour la mise sur pied de leur organisation nationale faîtière. L'année 2014 a été mise à profit pour permettre aux associations des PMT et à leurs leaders, de sensibiliser leurs collègues sur toute l'étendue du territoire national, en prévision de l'adoption des textes réglementaires de leur fédération dont l'assemblée générale constitutive est prévue au courant de 2015. La Cellule de MT insère une telle démarche, dans le cadre de l'appui à apporter aux PMT, afin qu'ils disposent d'une structure qui s'organise en qualité d'interlocutrice avec les autorités administratives et sanitaires tout en contribuant dans les efforts de régulation de la pratique et de l'exercice de la MT au Sénégal.

VIII. VIe SISDAK

Du 26 au 29 juin 2014, le MSAS a organisé au CICES, la 6^e édition du SISDAK. La communication présentée pour le compte de la Cellule de MT, a porté sur le thème : « La santé, facteur d'émergence économique et sociale : quelle contribution de la médecine traditionnelle ». A la lumière de l'économie et de la sociologie de la santé, la MT a exposé ses atouts dans la valorisation des ressources médicales locales et leur exploitation technologique pour produire des richesses. Les réponses des thérapies naturelles en général, ont également été proposées, dans la résolution du déséquilibre épidémiologique.



Les étudiants en pharmacie ont pris une part active aux débats



IX. COMITE SENEGALAIS POUR LA CHIMIE

La Cellule de MT a pris part en qualité de paneliste, au colloque organisé le 26 avril 2014 par le CSC à l'UCAD II, sous le thème : « Pharmacopée plantes médicinales de l'Afrique de l'Ouest : enjeux et perspectives ». Le parterre des scientifiques a eu l'occasion d'appréhender tout le processus ayant abouti à l'élaboration et à l'édition de la Pharmacopée d'Afrique de l'Ouest, ouvrage commandité par l'OOAS auprès d'un comité d'experts de pays membres de la CEDEAO.

X. LA JOURNEE AFRICAINE DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE

Les locaux du SNEIPS ont abrité le 30 Août 2014, la célébration au Sénégal, de la 12^{ème} JAMT. Sous la présidence effective du Ministre de la santé et de l'action sociale, la cérémonie a donné lieu à des échanges fructueux qui ont conclu sur la nécessité de renforcer l'ancrage institutionnel de la MT pour en faire un levier opérationnel de résolution des problèmes de santé au Sénégal. A ce sujet, c'est au cours de cette journée que Madame le Ministre a pris la résolution d'installer une Cellule de MT directement rattachée à la DGS.



Madame le Ministre Awa Marie Coll SECK invitant les PMT à collaborer avec les PMC pour s'impregnner des signes de la maladie à virus Ebola

XI. LA 20^e PROMOTION DE L'ISED/UCAD

A l'instar des services du MSAS invités à délivrer des modules de formation au profit de la 20^e promotion de l'ISED, la Cellule de MT a animé en collaboration avec un expert de l'OOAS, un volet du curriculum de l'Unité d'enseignement 10 – Maladies transmissibles et Maladies non transmissibles. C'est un nouvel enseignement introduit en 2014 et destiné aux étudiants en 3^e année de spécialisation en santé publique. Le programme passe en revue, les enjeux sanitaires portant sur l'épidémiologie et la lutte contre les maladies transmissibles/non transmissibles, la santé de la reproduction, la surveillance épidémiologique et la gestion des épidémies. La Cellule de MT a introduit le thème portant sur « La Place et la gestion de la MT dans la lutte contre la maladie ». En conclusion des travaux de groupes, les problèmes et recommandations ci-joints ont été retenus dans le cadre de la collaboration entre les PMC et les PMT, en vue d'une prise en charge concertée des maladies transmissibles/non transmissibles.

PROBLEMES	RECOMMANDATIONS
1- Absence de cadre de concertation et d'échange entre les PMT et les PMC 2- Faible implication des PMT dans les activités préventives et promotionnelles. 3- Formation continue des PMT de la Région. 4- Absence de cartographie régionale des PMT. 5- Absence d'outils de collecte et de référence pour les PMT.	1- Mettre en place un cadre de concertation (responsable MCR). 2- Renforcer l'implication des PMT dans les activités préventives et promotionnelles. (MCR) 3- Recycler les PMT sur les pathologies prioritaires 4- Etablir une cartographie régionale des PMT. (MCR/ Président régional des PMT.) 5- Concevoir des outils de collecte et de référence pour les PMT. (Niveau central.)

XII. LES PMT ET LA MALADIE A VIRUS EBOLA

Le mardi 23 septembre 2014, les locaux de la Région médicale de Kolda ont abrité un atelier d'orientation des PMT des régions à risque (Kédougou, Kolda, Sédhiou, Tambacounda, Ziguinchor), sur la prise en charge de la fièvre hémorragique à virus Ebola. Placé sous l'égide du Gouverneur de la région de Kolda, l'atelier a bénéficié de l'encadrement des responsables de la région médicale de Kolda, des équipes cadres des régions ciblées et de la délégation de la Cellule de MT. Les travaux ont reçu l'appui technique et financier du bureau OMS Dakar. L'objectif global de la rencontre a reposé sur la sensibilisation des PMT des régions à risque et leur implication dans la riposte à la maladie à virus Ebola à travers la mise en œuvre d'un système d'orientation recours et de surveillance. Au plan spécifique, l'atelier s'est appesanti sur les centres d'intérêt suivants :

- l'ampleur et la gravité de la maladie à virus Ebola,
- la collaboration efficace entre les PMC et les PMT,
- le mode de suivi de la surveillance communautaire,
- l'acquisition de l'adhésion des PMT dans la mise en œuvre des initiatives à base communautaire,
- la nécessité et l'efficacité d'un système d'orientation recours.



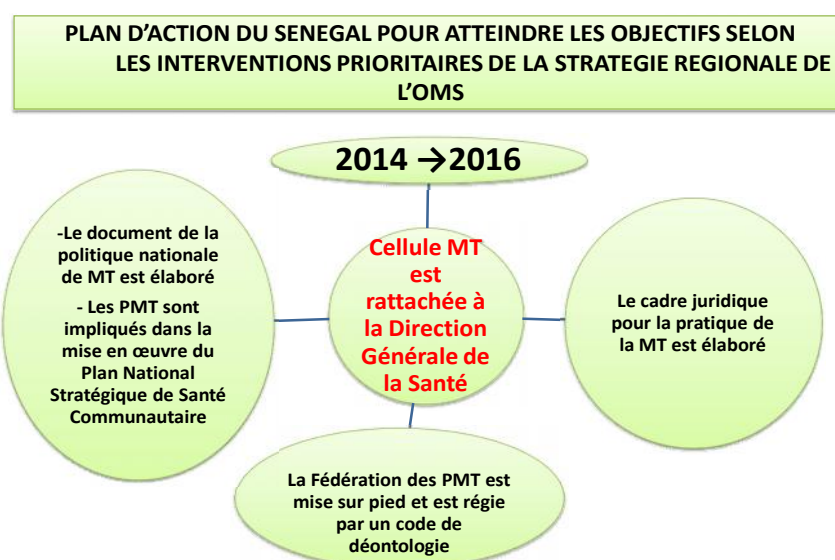
Les PMT leaders mobilisés pour démultiplier, en collaboration avec les MCR, les enseignements tirés de l'atelier d'orientation, auprès de tous leurs collègues des régions exposées à la maladie à virus Ebola

XIII. ENCADREMENT DES ETUDIANTS

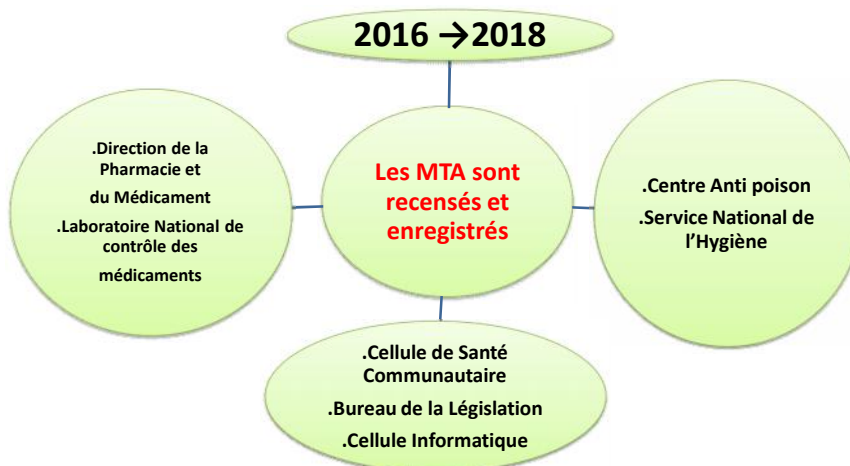
Avec l'appui d'un collaborateur expert auprès de l'OOAS, la Cellule de MT a reçu Mademoiselle Mariama NDIAYE, étudiante à l'Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar – Département de Gestion. Son travail de recherche a porté sur le thème : « Le marketing mix du tourisme de santé au Sénégal : cas de la médecine traditionnelle ». L'étudiante est sortie major du double master CMAI/MMAI de la promotion 2013-2014.

XIV. PERSPECTIVES

La Cellule de MT a élaboré un plan d'action 2014/2023, pour atteindre les objectifs selon les interventions prioritaires de la stratégie régionale de l'OMS.



PLAN D'ACTION DU SENEGAL POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS SELON LES INTERVENTIONS PRIORITAIRES DE LA STRATEGIE REGIONALE DE L'OMS

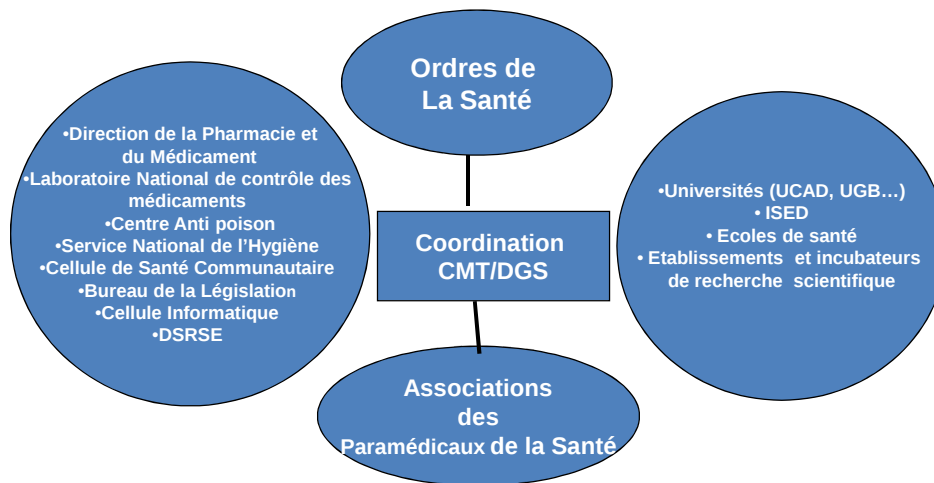


PLAN D'ACTION DU SENEGAL POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS SELON LES INTERVENTIONS PRIORITAIRES DE LA STRATEGIE REGIONALE DE L'OMS



La mise en œuvre de ce plan d'action nécessite la prise de mesures structurelles au niveau ministériel, pour rendre opérationnelle la collaboration entre les PMT et les PMC. A cet effet, la passerelle structurelle ministérielle se présente comme suit :

Collaboration PMT/PMC Passerelle Structurale Ministérielle



XV. RECOMMANDATIONS

Les actions prioritaires à mener pour la promotion de la MT au Sénégal, se résument comme suit, pour la période 2014 → 2023 :

- promulgation d'une loi ou à défaut d'un décret réglementant la pratique, les produits et les praticiens de la MT,
- élaboration d'un document de politique nationale de la MT,
- structuration des associations des PMT à travers un cadre fédérateur doté d'un code de déontologie,
- implication et formation des PMT dans le cadre de la mise en œuvre du PNSSC,
- mise sur pied des incubateurs de recherche et de documentation des médicaments issus de la médecine et la pharmacopée traditionnelles.

XVI. CONCLUSION

L'année 2104 aura été pour la Cellule de MT, un tournant important dans la définition et l'élaboration de sa stratégie pour la promotion des connaissances, des pratiques et des produits de la médecine et la pharmacopée traditionnelles. Dans l'accomplissement de ce travail, il convient de remercier tous les partenaires du MSAS que sont ABT Associates, l'OOAS, l'OMS. Le rattachement de la Cellule de MT à la DGS, représente au plan du dispositif ministériel opéré à cet effet, une étape significative dans l'application des interventions prioritaires préconisées par la stratégie régionale de l'OMS. La Cellule de MT apprécie à sa juste valeur, la volonté politique de l'autorité médicale, soucieuse de réunir les conditions pour la mise en œuvre efficiente du programme national de promotion de la MT. Pour ce faire, la synergie de tous les services du MSAS concernés, est nécessaire dans la valorisation des potentialités thérapeutiques de la MT et de ses praticiens investis de la confiance et du respect des collectivités locales, de surcroît disposés à nous accompagner dans la conduite du PNSSC et dans notre mission de transformation des conditions socio sanitaires, conformément au bien-être physique et mental des populations.